

Léonce LEX (1859-1926)

archiviste de Saône-et-Loire de 1885 à 1925

par Raymond OURSEL

C'est avec Léonce Lex que les Archives de Saône-et-Loire trouvèrent leur rythme de croisière. Dépourvu de toute attache locale, il était né à Remiremont le 11 mai 1859, et, après sa sortie de l'école des Chartes, avait été affecté aux Archives de la Haute-Saône ; c'est "à titre d'avancement" qu'il sollicita sa nomination, à laquelle le ministre de l'Instruction publique, sollicité par le préfet de Saône-et-Loire, souscrivait en ces termes : "M. Lex est un bon archiviste et je ne vois aucun inconvénient à ce que vous nommiez à Mâcon" (télégramme du 5 mars 1885, expédié à 3 heures 30 du matin). De son côté, le préfet de la Haute-Saône avouerait "n'avoir eu qu'à se louer" du candidat. "Ce jeune fonctionnaire, ajoutait-il, est en effet laborieux, très instruit, d'un caractère doux et d'une excellente attitude" : toutes qualités qu'allaient confirmer les quarante années que Léonce Lex passerait à la tête des Archives de Saône-et-Loire.

Son activité y fut, de fait, dévorante. Non seulement, il termina et publia les inventaires des séries C, D, E, G (tome I) et H (tome I) laissés en suspens par ses prédécesseurs et dans lesquels, il faut le reconnaître, sa part personnelle éclate dans la précision des notices et de la présentation, outre l'inventaire du très riche don A. Jeandet (série F), qui lui est entièrement dû (1910), et celui des archives communales de Givry, mais c'est à son impulsion que furent enfin entrepris les travaux de classement des très importantes archives modernes, secteur que ses devanciers avaient presque complètement négligé. Les rapports annuels de service rendent compte avec éloquence de cette action menée tambour battant, et sans désespérer, jusqu'au décès subit de Léonce Lex survenu à Mâcon, le 11 juin 1926, moins de six mois après sa retraite officielle.

Cumulant les titres administratifs, Lex avait été nommé, dès 1885, bibliothécaire de la ville de Mâcon, puis conservateur du musée archéologique de cette ville ; la même année, il était élu à l'Académie de Mâcon, dont il assura la présidence en 1915. Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques depuis 1911, il avait été choisi en 1902 comme inspecteur départemental par la Société française d'archéologie, et fut nommé conservateur des Antiquités et Objets d'art par arrêté du 29 janvier 1910 : fonctions auxquelles le disposait sa compétence archéologique reconnue de l'autorité départementale elle-même, qui le consultait volontiers sur les problèmes des monuments historiques, des édifices et des trésors d'art. Il fut l'un des animateurs essentiels du grand congrès et des festivités du Millénaire de Cluny en 1910. Ses charges administratives et professionnelles ne l'empêchèrent pas de mener de front une oeuvre personnelle d'érudit, qui, un peu dans tous les genres, témoigne de sa remarquable curiosité intellectuelle : les titres de ses publications, minutieusement recueillis par Jean Virey (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 1926, p. 199-208), dépassent la centaine ; sa première oeuvre concernant la Saône-et-Loire est le catalogue des manuscrits conservés dans le département, et notamment à Mâcon, la dernière connue, sur la découverte d'un cimetière barbare au hameau des Saverys (commune de Ballore), a été publiée dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* l'année même qui précéda sa mort. Lex ne dédaignait pas, chemin faisant, d'émailler son érudition d'une louche d'ironie ; son "Lexique du langage populaire de Mâcon et des environs" ne lui donnait-il pas l'occasion de dresser une croustillante liste du "vocabulaire des noms donnés aux habitants des communes du département par Personne et Tout-le-Monde" (*sic*) ? Proposé pour la Légion d'honneur dès 1913 par le préfet de Saône-et-Loire, avec une impressionnante brochette de titres à l'appui, il reçut cette distinction dix ans plus tard. Mâcon a donné récemment le nom d'une de ses rues à celui que Jean Virey, sans partager "toujours les mêmes idées", réputait "le plus loyal, le plus dévoué et le meilleur des confrères".